



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre
de services scolaire
des Patriotes

Québec

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AVIS DE CONVOCATION

Séance extraordinaire du Conseil d'établissement du 21 mars 2023, à 18h 30

ÉTAIENT PRÉSENTS (9) :

Monsieur Jean-Guy Savaria, membre parent
Madame Karen Brassard, membre parent
Madame Geneviève Lahaie, parent membre
Madame Mélissa Benoît, membre parent, substitut
Madame Nadine Bergeron, enseignante
Monsieur Luc Lapierre, enseignant
Madame Catherine Gravel, remplaçante de Mme Hélène Éthier, technicienne au service de garde
Madame Marie-Ève Roussel, représentante du soutien
Madame Mélissa Pilote, directrice intérimaire

ABSENCES SIGNIFIÉES (2) :

Madame Andréa Haristoy, parent membre
Madame Pascale Darveau, enseignante

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

M. Savaria propose l'ouverture de l'assemblée. Il constate le quorum à 18:32.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Mme Karen Brassard est la secrétaire pour cette rencontre.

3. Nomination d'une secrétaire pour la prochaine rencontre

Mme Andréa Haristoy sera la secrétaire lors de la prochaine rencontre.

4. Revue et adoption de l'ordre du jour

M. Jean-Guy Savaria propose l'adoption. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-32

5. Revue et approbation du procès-verbal du 7 mars 2023

M. Jean-Guy Savaria indique une correction à apporter au procès-verbal du 7 mars 2023. La dernière rencontre du CÉ en juin sera en présentielle. Approbation du PV à la prochaine réunion.

6. Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements pour l'année scolaire 2022-2023 - adoption

Le tableau des mesures dédiées est présenté. Voici un complément d'information à mentionner lors de la présentation du tableau.

15012: La mesure pour l'aide alimentaire a été utilisée pour l'achat de collation et pour offrir des repas traiteurs à des enfants qui en avaient besoin. Toute la mesure devrait être dépensée d'ici la fin de l'année scolaire, à défaut des cartes cadeaux d'épicerie pourront être offertes à certaines familles.

15186: Les élèves du 3^e cycle pourront avoir une sortie culturelle supplémentaire à la maison amérindienne du Mont St-Hilaire si des dates sont toujours disponibles ainsi que des autobus.

15231 – Toutes les sommes seront dépensées (activités de sciences, auteurs, sorties culturelles non incluses dans la mesure 15186).

15021- Toutes les sommes seront dépensées en prévision des deux journées de sorties en mai au centre de plein air l'Estacade à Saint-Paul de l'île aux noix.

15023 – Toutes les sommes seront dépensées au 30 juin (Achat de matériel, activités de ski de fond, fat bike, kermesse de fin d'année, etc.)

15029 – Toutes les sommes seront dépensées (achat de matériel, sortie à l'Estacade, etc.)

15171 – Il est possible que les sommes restantes soient reportées à l'an prochain – si c'est le cas, ajout de TES comme cette année. Il peut parfois être difficile de trouver du personnel à l'interne pour effectuer la surveillance dans la cour afin de dégager les enseignants car le salaire du surveillant est moins élevé que leur taux horaire.

15080 – Toutes les sommes seront dépensées d'ici la fin de l'année scolaire (achat de deux télévisions intelligentes).

Aucune question, aucun commentaire suite à la présentation du tableau.

En conséquence, sur proposition de Mme Catherine Gravel, il est résolu à l'unanimité que le Conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

CÉ-2022-2023-33

7. Critères de sélection des directions d'établissement

Madame Mélissa Pilote n'était pas présente à la rencontre lors de la discussion de ce point.

Les membres du Conseil d'établissement échangent sur les modifications à apporter aux critères de sélection en lien avec le contexte actuel de l'école.

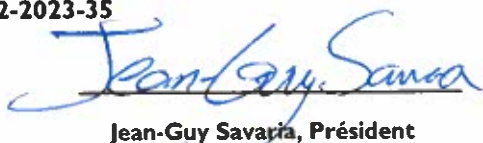
Les nouveaux critères sont identifiés et M. Jean-Guy Savaria fera parvenir par une proposition de commentaires à inscrire au document aux membres du CÉ pour finaliser l'exercice.

CÉ-2022-2023-34

8. Levée de la séance.

Monsieur Luc Lapierre propose la levée de la séance à 19 h 25.

CÉ-2022-2023-35



Jean-Guy Savaria, Président



Mélissa Pilote, Directrice intérimaire